TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

FIXATION ET CONVOCATION A L'AUDIENCE

■

4ème chambre 1ère section

N° RG 25/10322 - N° Portalis 352J-W-B7J-DAWQC

DEMANDEUR ET AUTRES
Madame Nooshkin RAZZAGHI KHAMSI
Rep/assistant : Me Benjamin DEWHURST - #C1650

Le greffe reconnaît par écrit n'avoir pas envoyé. Ces deux bulletins portent que l'information n'est donnée qu'au 14 janvier 2026 « en raison d'une absence d'envoi par le greffe du présent bulletin à l'issue de la mise en état du 15 octobre 2025 ». Trois mois sans convocation. Ce qui frappe, c'est que ces défaillances, jamais imputables à Mme Gale, ont toutes joué dans le même sens : celui de la partie adverse.

DEFENDEUR ET AUTRES
Société AIRBNB IRELAND UNLIMITED COMPANY agissant poursuites et diligences de son représentant légal.
Rep/assistant : Me Thomas ROUHETTE - #K0151

Paris, le 14 Janvier 2026

Maitres,

Les parties sont avisées, par le présent bulletin, de ce qu'elles sont convoquées à l'audience du **11 février 2026 à 10 h 15 en salle 6.11** pour l'examen du recours de Mme Razzaghi Khamsi-Gale portant sur l'ordonnance rendue le 29 avril 2025 par le juge de la mise en état du tribunal judiciaire de Paris.

Il est précisé que cette information n'est donnée qu'à cette date en raison d'une absence d'envoi par le greffe du présent bulletin à l'issue de la mise en état du 15 octobre 2025.

Cordialement

Le greffe